

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 251

Artikel: Le coupable
Autor: Trolliet, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027991>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

évidents; ce sont rarement ceux des patients. Les caisses tiennent avant tout à leur existence; les médecins craignent comme la peste toute obligation, en faisant miroiter le spectre de l'étatisation; le pouvoir économique raisonne en capacité concurrentielle des entreprises — lisez maintien du taux de profit.

La politique de la santé

On ne peut nier que l'établissement d'un véritable droit à la santé pose un problème financier. Mais seulement dans le système médical actuel. Alors pourquoi ne pas poser le problème dans des termes différents : oui au droit à la santé, c'est-à-dire oui à l'assurance obligatoire pour tous; mais quel type d'institution médicale voulons-nous et pouvons-nous nous offrir ? Ce qui est inadmissible, c'est de faire payer aux plus démunis les frais d'un système médical aberrant et qui tend à le devenir de plus en plus. Nous parlerons dans un prochain article de la politique de la santé et de ses implications avec le problème des assurances.

Le coupable

Il dormait
De son œil
De fumée
Et de l'autre
Vous fixait
Dans le fond
Du vôtre
Jusqu'au sang.

Gilbert Trolliet

VERS UNE ASSOCIATION SUISSE DE SOUTIEN A LA RÉSISTANCE CHILIENNE

L'unité pour le Chili

Faisons le point ! Après le coup d'Etat au Chili, divers groupements se sont formés en Suisse pour témoigner de la solidarité avec le peuple chilien. De tels comités sont formés ou en voie de formation à Genève, Lausanne, Fribourg, Zurich et au Tessin. Une réunion de coordination s'est tenue à Berne le 3 novembre, rassemblant des délégués du Parti socialiste et du Parti du travail de divers cantons, de la jeunesse communiste, des Partis socialistes et communistes italiens et espagnols en Suisse, un délégué du Mouvement d'action non-violente à Fribourg, un délégué du comité lausannois regroupant partis et syndicats, ainsi que des observateurs du PSA tessinois et des POCH.

Un but précis

Au cours de cette réunion, l'accord s'est fait sur le but suivant : en relation avec l'unité politique du gouvernement chilien d'Allende, recréée et renforcée au sein du Comité chilien démocratique de Rome (qui représente l'Unité populaire en exil), promouvoir un large groupement des organisations de la classe ouvrière et des mouvements populaires en Suisse, afin d'apporter une aide concrète au peuple chilien, par l'intermédiaire dudit Comité chilien démocratique de Rome.

Des socialistes au MPF

Les organisations suivantes ont été sollicitées de prendre part à cette action : le Parti socialiste suisse, les Partis socialistes italien et espagnol en Suisse, le Parti suisse du travail, les Partis communistes italien et espagnol en Suisse, la Jeunesse socialiste suisse, la Jeunesse communiste suisse, l'Union syndicale suisse, la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse, Progressiven Organisationen, le Mouvement populaire des familles, la Déclaration de Berne, l'Action catholique ou-

vière, le Mouvement d'action non violente. Une première perspective proposée à ces groupements : constituer un comité national suisse, assurant l'unité et l'efficacité des actions à entreprendre à l'échelle du pays, sous le signe d'une « association suisse de soutien à la résistance chilienne Salvador Allende » (qui devrait naître le 1er décembre à Lausanne).

Urgence

L'urgence d'un accord sur le plan suisse n'échappe à personne (en ville de Genève, on ne compte pas moins de quatre comités travaillant chacun pour leur compte) et pourtant il semble bien que des réticences, tenant à des considérations de politique interne, retardent les prises de positions positives attendues de la part des grandes organisations de la gauche helvétique (alors que l'adhésion communiste est acquise). Passe encore que les groupements d'extrême gauche ne puissent pas faire ici cause commune avec la future association : ils sont « réunis » sous un mot d'ordre de soutien à la lutte armée contre la junte qui suppose une analyse très critique du gouvernement Allende (un mot d'ordre, du reste, qui n'a pas été lancé par le MIR chilien lui-même, et qui pourrait être remis en question) ! Mais les tergiversations du PSS seront certainement très mal comprises de l'opinion.

Un CCP en PS !

P. S. — Pour ceux qui auraient cherché un CCP Chili à la suite de notre note de DP 250 et qui ne l'auraient pas trouvé, voici le numéro du compte ouvert à Lausanne, dans la ligne de l'« Association suisse de soutien à la résistance chilienne Salvador Allende » : CCP 10-1442, Lausanne, au nom du CASRC-Aide Chili.